



## AVIS PUBLIC

## PUBLIC NOTICE

### ÉTATS FINANCIERS 2015

### 2015 FINANCIAL STATEMENTS

**AVIS EST DONNÉ** que le conseil, lors de sa réunion ordinaire du 11 mai 2016, a reçu les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015.

**TAKE NOTICE** that the Council, at the regular meeting held on May 11, 2016, has received the financial statements for the year ending December 31, 2015.

En vertu de l'article 295 de la *Loi de 2001 sur les municipalités*, les états financiers vérifiés, les notes afférentes aux états financiers, le rapport de l'auditeur et les renseignements sur le taux d'imposition pour l'année en cours et pour l'année précédente tels qu'ils figurent dans l'analyse financière, sont disponibles gratuitement aux contribuables et aux résidents de la municipalité sur le site Internet à [www.champlain.ca](http://www.champlain.ca) ou sur demande.

Pursuant to section 295 of the *Municipal Act, 2001*, the audited financial statements, the notes to the financial statements, the auditor's report and the tax rate information for the current and previous year as contained in the financial review are available at no cost to taxpayers or residents of the municipality on the Web site at [www.champlain.ca](http://www.champlain.ca) or upon request.

**Paula Knudsen**  
Trésorière / Treasurer